



Les politiques de discrimination positive, un tremplin pour l'emploi des femmes et des jeunes

Par Anta NGOM, Hamidou Bocar SALL, Edmée NDOYE,
Samba DIAKHITE, Ousseynou NDOYE et Astou DIOP

Messages clés

- Poursuivre la promotion du dynamisme de l'activité économique au Sénégal à travers les investissements dans les secteurs prioritaires.
- Accompagner la stratégie d'investissement 2019-2023 du PSE d'une subvention des salaires des femmes et des jeunes, afin d'améliorer leur situation sur le marché du travail sénégalais.

Malgré un contexte économique favorable, les taux de chômage des femmes et les jeunes continuent d'augmenter

La première phase du Plan Sénégal Émergent (PSE) a permis de porter le taux de croissance du PIB réel à 6,6% entre 2014 et 2018. Or, malgré ce contexte économique favorable, la situation des jeunes et des femmes sur le marché du travail sénégalais est préoccupante, avec des taux de chômage bien plus élevés que la moyenne nationale, et qui continuent d'augmenter.

De 19,40% en 2019, le taux de chômage chez les **jeunes** a connu une augmentation de plus de 4 points de pourcentage par rapport à 2015, touchant ainsi 228 173 jeunes de plus.



En 2018, le taux de chômage des **femmes** est près de 4 fois plus élevé que celui des hommes (26% contre 7,4%, respectivement), et leur taux de participation sur le marché du travail est de 13,2 points derrière celui des hommes.

Projet d'étude et Options de politiques pour juguler le chômage des jeunes et des femmes

Dans la deuxième phase du PSE, exécutée à travers le Plan d'actions prioritaires (PAP-2), l'État cherche à maintenir le sentier d'expansion de la croissance économique notamment à travers des investissements dans un certain nombre de secteurs clés ou prioritaires tels que : agriculture, mine, énergie, industrie agroalimentaire, infrastructures et services de transport, numérique et tourisme.

En 2019-2020, une équipe de chercheurs PEP sénégalais ont réalisé un projet d'étude collaborative en vue d'appuyer les initiatives du gouvernement visant à promouvoir

l'emploi des femmes et des jeunes dans le cadre du PAP-2.

Le projet visait à la fois à :

- **Évaluer l'effet des investissements publics programmés dans le PAP-2** (la deuxième phase du PSE) sur l'emploi des jeunes et des femmes, ainsi que sur la croissance au Sénégal
- **Explorer des options de politiques d'accompagnement** qui permettraient d'améliorer substantiellement la situation des jeunes et des femmes sur le marché du travail sénégalais.

Pour le deuxième objectif, les chercheurs ont identifié deux scénarios potentiels de politiques discriminatives qui pourraient être combinées au PAP-2 à cette fin :

Option 1 : une réduction de l'impôt de 50% sur la production

Option 2 : une politique de subvention de 10% des salaires des jeunes et des femmes

Les chercheurs ont eu recours à une méthode de modélisation en équilibre général calculable afin de simuler les effets des politiques et des scénarios envisagés.

Principaux Résultats

Tableau de synthèse des options de politiques

Critères d'évaluation	PAP-2 (Investissement dans les secteurs prioritaires)	PAP-2 + réduction d'impôt sur la production de 50% (Option 1)	PAP-2 + politique de subvention des travailleurs jeunes et femmes de 10% (Option 2)
Efficacité	121 007 emplois créés	127 872 emplois créés	376 890 emplois créés
Équité (emplois)	Femmes (53,7%) > hommes Adultes > jeunes (34%)	Femmes (54%) > hommes Adultes > jeunes (42%)	Femmes (73 %) > hommes; Jeunes (59%) > adultes

Sources : Auteurs

Les résultats de simulations montrent que les investissements entrepris dans le PAP-2 entraînent :

- Une amélioration globale de la santé économique avec un taux de croissance moyen de 8,6% (une hausse de 2 % par rapport à la première phase du PSE)
- La création de 121 007 emplois, relativement plus en faveur des:
 - femmes (65 039 emplois) que des hommes (55 968 emplois)
 - adultes (70 707 emplois) que des jeunes (50 300 emplois)

La stratégie d'investissement public, basée sur des secteurs moteurs et qui opérationnalise le Plan d'actions prioritaires (PAP -2) sur les cinq prochaines années (2019-2023) favoriserait ainsi la création d'emplois de manière générale comparativement à une situation où le PAP-2 ne serait pas mis en œuvre.

Toutefois, **de meilleurs résultats sont obtenus avec les scénarios qui combinent le PAP-2 avec les mesures discriminatives envisagées** (susmentionnées).

En effet, les résultats suggèrent que :

- Une politique de réduction de l'impôt sur le revenu (option 1) permettrait la création de 6 865 emplois supplémentaires, dont 54% en faveur des femmes et 42% en faveur des jeunes.
- Une politique de subvention des salaires pour les jeunes et les femmes (option 2) quant à elle permettrait la création d'un nombre d'emplois trois fois plus important que celui obtenu avec le PAP-2 ou avec l'option de politique 1, soit 376 890 emplois – dont 73% en faveur des femmes et 59% en faveur des jeunes.



Image : USAID / Clement Tardif, Feed the Future

Conclusions

L'évaluation des différentes politiques alternatives selon le critère d'efficacité et d'équité démontre que le scénario combinant l'investissement dans les secteurs clés de l'économie et la subvention sur les salaires des jeunes et des femmes (option de politique 2) est plus efficace dans la poursuite des objectifs de la deuxième phase du PSE.

Les résultats plaident ainsi clairement en faveur de la poursuite des investissements dans les secteurs prioritaires par le gouvernement sénégalais, mais en y intégrant la mise en œuvre de politiques de discrimination positive en faveur des femmes et des jeunes. Ceci passe par l'accompagnement du plan d'action prioritaire d'une politique de subvention des salaires, afin de favoriser non seulement l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, mais aussi la réduction des inégalités de genre sur le marché du travail sénégalais.

La consultation des parties prenantes a aussi amené les chercheurs à constater que cette dernière option recevrait l'appui des organismes et agences concernés (par la promotion des femmes et des jeunes) au pays.

Feuille de route pour la mise en œuvre de la politique de subvention des salaires

- Partage des résultats avec la Direction générale de la Planification et des politiques Économique et les différents décideurs engagés (Bureau opérationnel de suivi du PSE, Observatoire national de la parité)
- Atelier national de partage des résultats avec tous les acteurs concernés
- Mise en place d'un comité de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie avec l'État, le secteur privé, représentant des syndicats des travailleurs
- Mise en place un fond d'amorçage dédié à l'emploi des femmes et des jeunes
- Mise en place d'un comité de suivi de l'application de la stratégie auprès des entreprises



Image: US Embassy/Delaf